

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1431

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 3

I. A l'alinéa 3, supprimer les mots :

« ou non ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les GIEE doivent être composés d'un groupement ayant la personnalité morale.